

*Programmes régionaux*

J'estime donc que ces documents devraient être divulgués à moins que cela ne menace vraiment la sécurité nationale comme ce serait le cas—et ce n'est là qu'un exemple—si on nous révélait qu'on a fourni par erreur des réacteurs nucléaires à des pays ennemis. J'espère sincèrement que tel n'est pas le cas. Donc, si l'on refuse de divulguer ces documents, deux conclusions s'imposent. La première, c'est qu'il y a là-dessous toutes sortes de manigances que le gouvernement tient à cacher. La seconde, qui est tout aussi déplorable, c'est que le gouvernement méprise tellement la Chambre qu'il ne croit pas nécessaire d'accorder aux députés la documentation à laquelle ils ont toujours eu droit. Autrement dit, il refuse de communiquer aux députés des documents concernant les programmes qui coûteront chaque année aux Canadiens quelque chose comme 750 millions de dollars, sans parler du montant des crédits à l'exportation qu'il faudrait y ajouter.

Si ces documents ne sont pas publiés, nous serons bien obligés de tirer les conclusions dont j'ai parlé. On a déjà refusé une fois de les publier. Je me demande qui le refusera de nouveau lors du débat de cet après-midi. Mais, en cas d'un nouveau refus, nous serons bien obligés de tirer ces deux conclusions. Si nous devons nous en tenir au budget du ministère et aux montants qui y figurent, nous serions portés à croire que le programme canadien d'aide à l'étranger a coûté en 1973-1974 plus de 525 millions de dollars, près de 590 millions de dollars en 1974-1975 et tout près de 735 millions de dollars en 1975-1976. Autrement dit, le coût de ce programme est passé d'un demi-milliard de dollars à près de trois quarts de milliard de dollars en l'espace de trois ans.

[Français]

Je suis très heureux de voir parmi nous la nouvelle secrétaire parlementaire, que je félicite dans ses nouvelles fonctions.

[Traduction]

Je m'appuie uniquement sur le budget pour avancer ces chiffres; je ne suis pas allé vérifier les chiffres de la Société pour l'expansion des exportations le montant complémentaire d'aide à l'étranger qu'elle verse sous forme de crédit. Je le répète, le montant est passé d'un demi milliard de dollars à trois quarts de milliard de dollars en trois ans, et ces chiffres ont de quoi impressionner. Je tiens à ce que cette énorme somme soit consignée, non pour la remettre en question, mais parce que je veux que nous parlions de la mesure dans laquelle les parlementaires sont tenus, ou ont le droit d'examiner la manière dont sont dépensées ces énormes sommes.

A la lecture des procès-verbaux du comité qui a étudié ces questions, je constate que nous avons consacré huit séances à l'ACDI. Ces séances ont duré chacune une heure et demie, c'est-à-dire que nous avons eu au total douze heures pour examiner les affectations de la gigantesque somme dont je viens de parler. En considérant de plus près le temps dont nous disposons au comité, nous constatons qu'en gros, près de la moitié du temps consacré à l'étude des prévisions budgétaires a été utilisé par des ministres ou des hauts fonctionnaires qui lisaient de longues déclarations, déclarations que l'on aurait facilement pu communiquer aux membres du comité la veille—et les excuses que l'on invoque pour ne pas l'avoir fait me semblent totalement inacceptables. On pourrait nous les remettre, et alors nous pourrions les examiner et commencer à poser des questions dès le début de la séance du comité.

En général, environ une vingtaine d'entre nous et quelquefois plus, se trouvaient à ces réunions du comité pour interroger le ministre et ses collaborateurs. Nous dispo-

sions en tout d'environ six heures pour discuter de la façon dont le gouvernement dépense trois-quarts de milliard de dollars. Même si les réponses étaient en général très complètes, faut-il s'étonner si nous avons le sentiment que nous ne sommes pas allés très loin dans nos interpellations? On nous a donné au plus six heures pour l'ensemble du budget et chaque député ne disposant à lui seul que de dix minutes pour poser ses questions, que pouvait-il faire? L'examen des prévisions budgétaires d'un ministère peut être déjà passablement frustrant mais lorsqu'il s'agit de sommes aussi élevées et de questions aussi importantes, je suis sûr que les députés de tous les partis à la Chambre aimeraient, comme moi, disposer de plus de temps et de plus de renseignements.

Ici encore, une fois que les prévisions budgétaires ont été dûment examinées, si l'on cherche à avoir plus de précisions sur les activités outre-mer de l'ACDI, on se trouve arrêté par le ministre qui refuse par exemple de présenter au comité le rapport annuel de l'ACDI. Pour ce qui est de mes propres demandes que j'ai faites, cela est arrivé trois fois cette session; tout d'abord le 27 novembre, puis le 22 janvier et enfin le 31 janvier. Chaque fois, j'ai demandé que l'on renvoie tel ou tel rapport au comité. On a chaque fois remis la chose à plus tard et il n'y a jamais eu de rapport de renvoyé. Vu sous cet angle, il semble que l'on a adopté une attitude de boutique fermée. D'après le ministre, le Parlement n'a pas droit de regard sur ces questions. Voilà l'attitude adoptée par le gouvernement; je la trouve très regrettable.

● (1710)

Lorsqu'on voit en outre que les ministres prennent un plaisir presque sadique à dire sur un ton méprisant que l'opposition est incapable de formuler des questions intelligentes sur l'ACDI, ce que je les ai entendu dire avec leur arrogance habituelle, je commence à perdre mon sang-froid et mon sens de la mesure. C'est là une autre raison pour laquelle je demande avec insistance que le gouvernement fasse un rapport montrant comment ces trois-quarts de milliard de dollars sont dépensés, pour chaque pays et pour chaque région. C'est le but que vise ma motion portant production de ces documents: ce n'est pas plus compliqué que cela.

Je prétends que le Parlement, et, par son intermédiaire, le peuple canadien, ont le droit de savoir, projet par projet, comment sont dépensés les dollars versés au titre de l'aide internationale. Nous avons reçu assez de critiques, surtout de la part de ceux qui se trouvent dans le besoin en ces temps difficiles, sur le programme d'aide du Canada. Ils disent: pourquoi prêter de l'argent sans intérêt à l'étranger alors que nous payons 12 p. 100 d'intérêt chez nous? Ces critiques ne sont pas rares. Comment pouvons-nous expliquer tout cela à moins de connaître tous les faits? Les ministres nous racontent un tas de fadaïses, nous disent quels bons citoyens du monde nous sommes et comment nous nous rapprochons progressivement de l'objectif des Nations Unies, qui paraît toujours aussi fuyant, de 0.7 p. 100 de notre PNB au titre de l'aide extérieure. A l'heure actuelle, si je ne m'abuse, nous avons légèrement dépassé 0.5 p. 100. C'est bien, c'est noble, c'est magnifique et tout le monde est heureux. Mais à quoi donc dépensons-nous cet argent? Nous ne le savons pas et nous devrions le savoir. Les Canadiens méritent de le savoir. Les Canadiens ont le droit de le savoir.